

Procédures criminelles — FF772

Inventaire de la liasse, année 1728

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF772. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF772/1	001	NC	—	101B163	23/01/1728	—	MAURIN (Marie)	fille de [+]	MAURIN (Pierre), charpentier	GIROU (Jean), plâtrier	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	10	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / l'enfant naîtra le 7 mai (certificat de baptême joint) / l'accusé, fuitif, n'est finalement entendu qu'en 1734 et offre alors d'épouser la plaignante
FF772/1	002	—	—	101B163	11/02/1728	—	AUDOUY (Jeanne)	fille de service	chez MONLON, avocat au parlement	CASTRES (François) / X (Toinette), fille de service chez Mr GLAIZES, avocat	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	1	commence la veille au soir par des insultes à la fenêtre, se poursuit le jour de la plainte par des coups
FF772/1	003	—	—	101B163	15/02/1728	—	LARTIGUE (Blanche)	fille de	LARTIGUE (Claude), maçon	CARIBEN (Pierre), faiseur de chapelets	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	2	l'accusé assure qu'il compte effectivement épouser la plaignante
FF772/1	004	—	—	101B163	19/02/1728	—	DAVID (Marguerite)	épouse de	SIMONIN, graveur	SENAC, argentier	excès	—	—	—	—	—	1	la plaignante se rend dans la boutique de l'accusé pour affaires et s'en fait violemment expulser
FF772/1	005	—	A à JJ	101B163	03/05/1728	1728/05/28 et 1728/06/17	CARRIERE (Hortense de)	fille de [+]	Mr de CARRIERE, juge mage de Toulouse	NEGRIER (Antoinette), fille de service de la tante de la plaignante / FROMENT (Jacques), commis chez JALAMA (Guillaume) marchand drapier	vol domestiq ue	vol avec effraction	—	—	dommages et intérêts / pendaison	équivalent au produit du vol / par effigie	37	avec relation d'expertise des effractions faites au coffre / un des témoins décède durant l'instruction, d'où son extrait mortuaire joint à la procédure / la première sentence concerne le "complice" qui est condamné à rembourser le montant du vol / l'accusée est futive (grâce à Froment, qui est ainsi considéré comme son complice) et sera condamnée par la seconde sentence, son exécution sera faite figurativement
FF772/1	006	—	A à O	101B163	09/05/1728	16/06/1728	OULIER (Izabeau) / ROUZEGAS (Jeanne-Marie)	épouse de / fille de [+], mère et fille	DINIER, archer de la maréchaussé e / ROUZEGAS (Antoine)	MOURLAN (Antoine), lieutenant de la main-forte du viguier	insultes	diffamati on	excès	—	excuses publiques / dommages et intérêts / abstention de la ville	au consistoire, les plaids tenant / 150# / 3 mois / + dépens	21	crie dans les rues et sur le place Saint-Georges : "cette f... putain que j'ay f... dans la cave et dans le galetas et quy m'a donné du mal, et à ma famme"
FF772/1	007	—	A à H	101B163	10/05/1728	24/05/1728	VIVIES (Marie)	veuve de	ORLHAN (Jean), hôte	FOURNET (Antoine), marchand chaussatier	diffamati on	—	—	—	excuses publiques / dommages et intérêts	au consistoire, les plaids tenant / 50# / + dépens	7	l'accusé souhaitait épouser la plaignante mais, piqué de son refus, "va journellement et publiquemant dans les rues et places publiques détracter son honneur et réputation, et dire qu'il a couché avec elle et qu'il l'a f... tant qu'il a voulu et qu'il en est lassé"
FF772/1	008	—	—	101B163	15/05/1728	10/06/1728	DARBOU (Etienne-René- François)	conseiller au parlement	—	RIVIERE (Pascal), laquais chez le plaignant	vol domestiq ue	vol avec effraction	—	—	abstention de la ville	pendant 1 année / + dépens	21	l'accusé a été renvoyé il y a peu mais arrive à se faire ouvrir la porte de la maison sous un faux prétexte / n'a pas le temps de voler quoi que ce soit car est vu et surpris / relation d'expertise des effractions
FF772/1	009	—	—	101B163	19/05/1728	—	BESSON (Jean)	géographe du roi	—	BIROSSE, espagnol / + <i>divers inconnus</i>	attentat	dégradati on de bien privé	menaces avec arme	excès	—	—	3	interruption en soirée chez le plaignant qui sert des liqueurs (il doit faire cabaret mais n'en dit rien)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
—	—	—	A à M	—	21/05/1728	07/07/1728	BARAS (Jean-Arnaud)	greffier aux requêtes du palais	—	BARBEDOR	dégradati on de bien privé	récidive	—	—	dommages et intérêts	15# / + dépens	n/a	dépaissance de bétail à corne sur les terres du plaignant / toutes les pièces sont regroupée avec la première procédure du 14 juin 1727 (ayant été numérotées ensemble par le greffier) / avec verbal des experts affin d'estimer les dommages (1728)
FF772/1	010	40	1 à 23	101B163	24/05/1728	04/09/1728	MARTIN (Joseph)	marchand teinturier en soie	—	LASGUES (Etienne), garçon teinturier chez le plaignant	vol domestiq ue	fraude	—	—	dommages et intérêts / amende	50# / 5# / + dépens	24	on découvre que l'accusé a produit et vendu des marchandises pour son propre compte / l'amende de 5# sera pour le bassin de la confrérie des teinturiers
FF772/1	011	NC	—	101B163	01/06/1728	—	DALHIES (André)	tailleur d'habits pour femmes	—	BARON, tailleur d'habits, bayle actuel du corps des tailleurs	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	3	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / se passe lors d'une assemblée du corps des maîtres tailleurs à la Daurade
FF772/1	012	NC	—	101B163	17/06/1728	—	CONAT (André) / ROUSIAU (Marie)	boucher / habitante de Launaguet	—	IZARN (Jean), boucher / + 2 <i>inconnus</i>	assassina t de grand chemin	excès	—	—	—	—	3	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / rossent le plaignant et essaient d'enlever la plaignante
FF772/1	013	—	—	101B163	23/06/1728	—	PRADAL (Jacques)	perruquier	—	PEYRAT, faiseur de boites à perruques	diffamati on	—	—	—	—	—	3	querelle au cabaret / l'accusé prétend que le plaignant lui a volé 6 couvercles de boites à perruques
FF772/1	014	—	—	101B163	23/06/1728	—	DITIE (Marie)	<i>épouse de</i>	GIRIE (Guillaume), rôtisseur	GOUNIL (Delphine)	insultes	diffamati on	menaces	—	—	—	4	fait une addition de plainte le 25 dudit mois, cette fois suite à des menaces de l'accusée
FF772/1	015	—	—	101B163	24/06/1728	—	ESPITAILLE (Jean-Louis)	tuilier	tuilier de Mr DUREGNE, seigneur de Launaguet	BOURLIGUET (Jean), berger / X (Simon), berger	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / 20# de provision lui seront octroyées afin qu'il puisse se faire soigner / roué de coups de bâtons près du pont de Launaguet
FF772/1	016	—	—	101B163	24/06/1728	—	CAZALS (Joseph)	marchand	ancien consul de la Bourse des marchands	NIGOUL (Jacques), garçon de boutique chez le plaignant	excès	—	—	—	—	—	4	se passe au moment même où le plaignant calcule les gages de l'accusé dont il vient de ses séparer
FF772/1	017	—	—	101B163	29/06/1728	—	LAVIGNE (Jean)	garçon cuisinier	chez CASTAN, hôte au faubourg Saint-Etienne	LAPLUME / SEDOUX, marchand de bois / X (Bernard), carillonneur de l'église Saint- Sauveur / + <i>son épouse</i>	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien
FF772/1	018	NC	—	101B163	30/06/1728	—	BOUSQUET (Jean)	laboureur, du lieu de Belbèze	—	MAUREL-dit- COURBET (Antoine), laboureur / MALEFETTE (Jeanne), <i>son épouse</i>	vol	excès	—	—	—	—	8	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / l'accusée a fait faire une procédure récriminatoire devant la cour du viguier
FF772/1	019	—	—	101B163	30/06/1728	—	MADIERE (Anne)	<i>épouse de</i>	BARBASTE	LACOSTE (Jean), joueur de violon, symphoniste de l'académie de Musique	attentat	excès	—	—	—	—	5	—
FF772/1	020	—	—	101B163	07/07/1728	—	DASTES (Vital)	marchand	—	LAVIGNE-dit- TARTAJOQUE	dégradati on de	—	—	—	—	—	10	sa terre est semée de vesces et de pois, l'accusé a fait abattre

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
										(Pierre), valet des religieux Carmes Déchaussés / BARRERE-dit-PARRASSE (Jean), valet des religieux Carmes Déchaussés	bien privé							le tertre qui en empêche l'entrée et passe dessus avec ses charrois / avec relation d'expertise des dommages
FF772/1	021	—	—	101B163	08/07/1728	—	ROUJAN (Jeanne)	gouvernante	chez CASTAN, pâtissier	SENIL "fils" / + <i>inconnu</i>	indécences	attentat	voie de fait	insultes	—	—	3	se fait toucher la poitrine, puis se réfugie dans sa cuisine ou les accusés la poursuivent autour de la table
FF772/1	022	<i>restauration en cours</i>	—	101B163	10/07/1728	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>verbal et auditions d'office</i>	—	RENE-DUBOIS (Pierre), cuisinier, ancien galérien / PECOUL (Isabelle), <i>son épouse</i> / LAPORTE (Joseph), faiseur de chaise / COUGOTE (Jeanne), <i>son épouse</i> / PRUDHOMME (Marie), colporteuse	vagabondage	usurpation d'identité	faux	—	—	—	8	l'accusé principal est porteur d'un certificat des galères, or celui-ci n'est pas à son nom et les dates ne peuvent correspondre ; il est gardé dans les prisons avec son épouse
FF772/1	023	—	—	101B163	16/07/1728	—	COUDERC (Marie)	<i>veuve de</i>	BUGUET (Jacques), garde du canal	MONTFORT (Elisabeth de), veuve DETOURNEL (Louis)	fraude	—	—	—	—	—	11	porte sur des pièces d'argenterie qui ont été engagées
FF772/1	024	—	—	101B163	21/07/1728	28/04/1736	ABRAN (Françoise)	<i>filles de</i>	ABRAN (Jean-Jacques), tailleur d'habits pour femmes	GACHES (Jean), commis marchand	dénoncede grossesse	promesse de mariage	—	—	mariage	dépens compensés	15	l'accusé (reparti à Pézenas) n'est arrêté qu'en 1736 lorsqu'il revient à Toulouse pour plaider un procès / on sait que la sentence n'est pas exécutée puisqu'il est ouï en juin 1736 (et qu'il prétend alors ne pouvoir l'épouser à raison d'un autre procès pour la même cause)
FF772/1	025	—	—	101B163	22/07/1728	22/09/1728	SAINT-LAURENS (Arnaud) / FAUGERE (Bernard)	hôte / hôte	—	CRUZEL (Raymond), métayer de Mr de REVEL, ancien capitoul / BARRAT (Pierre), travailleur de terre / COUMINAL, épouse X (Pierre), forgeron	dégradation de bien privé	excès	—	—	dommages et intérêts	30# / + dépens	16	les accusés se sont opposés (violemment) à ce que les plaignants pignorent les animaux trouvés sur la terre qu'ils tiennent en afferme du chapitre de Saint-Etienne
FF772/1	026	—	—	101B163	25/07/1728	—	LARIE (Françoise)	<i>filles de</i> [+]	LARIE (Jean), cordonnier	DAVASSE, avocat à la bourse des marchands	dénoncede grossesse	—	—	—	—	—	3	—
FF772/1	027	—	—	101B163	27/07/1728	—	CUISSAC (Louis)	garçon cordonnier	chez SAURIN, cordonnier	X (Paul), garçon chez SAURIN, cordonnier	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / le 1er témoin dit que "il s'aperçut qu'il saignoit de la tête à gros bouillon"
FF772/1	028	—	—	101B163	28/07/1728	—	GRANIER (Marie)	<i>épouse de</i>	BASTET (Joseph), marchand parfumeur	DUPRAT (Magdeleine), veuve BRUNET (Jean), savetier	excès	—	—	—	—	—	7	verbal du chirurgien / pas de sentence, seulement les réquisitions du procureur du roi qui demande 25# de dommages et intérêts pour la plaignante
FF772/1	029	—	—	101B163	31/07/1728	—	BOUSQUET (Antoine)	sargeur	<i>actuellement commissaire du corps des sargeurs</i>	DUCLOS (Jean), sargeur	insultes	diffamation	—	—	—	—	3	—

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF772/2	030	—	—	101B163	02/08/1728	—	capitouls (Les)	verbal et auditions d'office	—	COMBOS (Jean), huissier audien cier au siège ordinaire de Mas-Verdun	fraude	—	—	—	—	—	3	fraude sur un billet de loterie, l'accusé reconnaît avoir falsifié le numéro du billet dans un moment d'égarement / le billet litigieux est joint
FF772/2	031	—	—	101B163	05/08/1728	—	LAPRADE (Jeanne)	fil le de [+]	LAPRADE (Jean), marchand de blé de Carcassonne	LAMOTHE-dit-PETIT- JEAN (Jean), laquais	dénon ce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	le couple a passé contrat de mariage devant Couderc, notaire (il y a plus de 2 ans), et a eu un enfant / l'accusé refuse toujours d'exécuter sa promesse
FF772/2	032	—	—	101B163	07/08/1728	19/08/1728	syndic de religieux du couvent des Grands Carmes (Le)	agissant pour frère Bernardin, religieux Carme	—	SALLES (Michel), laboureur, métayer de la métairie de Malpeyre [appartenant aux religieux Carmes]	excès	—	—	—	excuses publiques	devant le syndic et le frère Bernardin / + dépens	8	l'avoine venant d'être dépiqué en sa présence, le frère Bernardin se fait agresser lors d'un désaccord autour de la portion de récolte à prendre par chacun
FF772/2	033	—	—	101B163	07/08/1728	—	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	SENTIS (Blaise), ouvrier en soie / MARAVAL (Magdeleine), son épouse	prostitu tion	vie débauch ée	récidive	—	—	—	7	le mari est aussi soupçonné de tenir la main à la débauche de sa femme / avec dénon ce manuscrite rendue par les habitants du quartier
FF772/2	034	—	—	101B163	13/08/1728	—	LACROIX (Jean)	savetier	—	AURIC (Jeanne), épouse BEY (Joseph), portefaix	excès	—	—	—	—	—	3	l'objet du conflit est en fait un tableau peint / voir aussi procédure de l'accusée et de son mari contre le plaignant (même jour)
FF772/2	035	—	—	101B163	13/08/1728	—	BEY (Joseph) / AURIC (Jeanne)	portefaix, mari et femme	—	LACROIX (Jean), savetier	placard diffamato ire	excès	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien (pour l'épouse) / l'objet du conflit est en fait un tableau peint qui représente le plaignant et sa famille dans une scène de charivari / voir procédure de l'accusé contre les plaignants (même jour)
FF772/2	036	—	—	101B163	16/08/1728	—	SAVY (Jean)	procureur au parlement	—	LEBLANC (Mlle), nourrice de l'enfant du plaignant	expositio n d'enfant	négligenc e	—	—	—	—	3	selon le plaignant, la nourrice de sa fille aurait laissé sa fille de 15 mois seule "exposé dans la rue", ce qui n'est pas tout à fait le cas, mais il est clair qu'elle a été subornée par une autre personne pour ne plus nourrir l'enfant
FF772/2	037	—	—	101B163	20/08/1728	—	TERRAL (Géraude)	épouse de	BONISMES (Mathurin), tisserand de lin	DUPUY	insultes	menaces	excès	—	—	—	3	querelle à propos d'un petit chien que la plaignante tient dans ses bras et qu'elle prétend être sien (les témoins diront qu'il est à l'accusé) / voir l'audition d'office de la plaignante pour cas de vol (le 20 septembre)
FF772/2	038	—	—	101B163	20/08/1728	—	LUCAS (Pierre)	sculpteur	faisant pour Simone Despans, sa nièce	X (Mlle), veuve LAFLEUR / CHAUVET, serrurier	attentat	excès	—	—	—	—	3	un témoin précise que les coups ont été donnés avec une quenouille
FF772/2	039	—	—	101B163	30/08/1728	—	FREZEUILHE (Jeanne)	épouse de	CALHAU (Dominique), pageleur	X (Marie), épouse BEUSSE-dit- LAPLUME (Dominique)	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	l'accusé diffame la plaignante, l'accusant entre autres d'avoir fait un enfant avec un prêtre, puis lève son verre de vin en disant "à la santat du poulalhe del couronat"
FF772/2	040	—	A à P	101B163	30/08/1728	11/12/1728	DUPUY	—	—	CASTANIE (Michel),	négligen	excès	—	—	dommages	500# / +	18	verbal du chirurgien (x 2) /

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
							(Jeanne-Marie)			marchand drapier / MAUVILLAIN (Louis), commis marchand chez ledit CASTANIE	ce	réels			et intérêts	dépens		clavicule cassée, suite au jet d'un chien par la fenêtre du 2e étage de la maison de l'accusé / obtient 60# de provision pour se faire soigner
FF772/2	041	423	1 à 12	101B163	09/09/1728	—	MONLONG (Jean de)	lieutenant principal au sénéchal	—	DUPUY-dit-LAFUSTE (Arnaud), travailleur / BAYONNE (Marguerite), <i>son épouse</i>	vol	—	—	—	—	—	11	vol de canards musqués ou d'Inde sur la propriété du plaignant à Lardenne / les accusés étant ses voisins, le plaignant n'hésite pas à qualifier le crime comme étant un vol domestique !
FF772/2	042	—	—	101B163	19/09/1728	—	CAMPAGNIAC (François)	charretier	—	UNAL-dit-GEROME (Bernard), molineur de soie	insultes	excès	—	—	—	—	4	se passe chez le chirurgien où les parties sont en train de se faire raser
FF772/2	043	—	—	101B163	20/09/1728	—	ALGA (Pierre)	marchand	—	TOULZA (Pierre), potier d'étain	insultes	menaces	—	—	—	—	3	querelle de jeu au cabaret /voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF772/2	044	—	—	101B163	20/09/1728	—	TOULZA (Pierre)	potier d'étain	—	ALGA (Pierre), marchand	insultes	menaces	—	—	—	—	5	querelle de jeu au cabaret /voir aussi la procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF772/2	045	—	—	101B163	20/09/1728	—	<i>capitouls (Les)</i>	<i>audition d'office</i>	—	TERRAL (Géraude), épouse BONISMES (Mathurin), tisserand de lin	vol	—	—	—	—	—	1	l'accusée reconnaît avoir commis plusieurs vols (dont celui d'un diamant)
FF772/2	046	—	A à L	101B163	22/09/1728	05/10/1728	FAGET (Bertrand) / BRUGUIERES (Anne)	tailleur d'habits, <i>mari et femme</i>	—	RELONGUE (Alexandre de), écuyer	menaces avec arme	excès	insultes	—	excuses publiques / dommages et intérêts	devant le rapporteur du procès / 30# / + dépens	12	verbal du chirurgien / le plaignant arrive à arracher des mains de son agresseur l'épée dont il est menacé / l'accusé ne retirera son épée, consignée au greffe, qu'en mai 1730
FF772/2	047	—	—	101B163	23/09/1728	—	RENALHE (Jeanne)	filie de service chez RAMOND "cadet", chapelier, <i>veuve de</i>	FERE (Jean), vigneron, de Saint-Girons	RAMOND "cadet", chapelier	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	1	l'enfant est né et a été baptisé le 19 dudit mois à Saint- Etienne, sous le nom de "Pierre", né de parents inconnus
FF772/2	048	—	—	101B163	30/09/1728	—	CAZABON (Perrette)	revendeuse de fruits, <i>veuve de</i>	X (Jean)	CAZAC (Marie), épouse CORNILHAN (Gilis)	excès	insultes	—	—	—	—	3	querelle au marché à propos d'une corbeille de poires / l'adversaire a fait une procédure récriminatoire, mais celle-ci est désormais perdue
FF772/2	049	128	—	101B163	30/09/1730	—	SENAC (Antoine)	tisserand de lin	<i>faisant pour son fils, Jean, âgé de 7 à 8 ans</i>	MOULAS (Guillaumette), épouse GARRIGUES (Jacques), cordonnier	excès réels	maltraita nce d'enfant mineur	—	—	—	—	11	verbal du chirurgien pour l'enfant (qui se serait fait frapper "avec un sabot de bois appelé galoche"), on estime qu'il est en danger de mort
FF772/2	050	moisi	<i>non commu nicable</i>	101B163	02/10/1728	—	PRADAL (Marie) / PRADAL (Marianne)	<i>filie de / fille de</i>	PRADAL (Nicolas), tailleur d'habits	SARDA (Marguerite), épouse, CHOISY (Etienne), cordonnier	insultes	diffamati on	—	—	—	—	3	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / voir aussi la procédure de l'accusée contre les plaignantes (même jour)
FF772/2	051	moisi	<i>non commu nicable</i>	101B163	02/10/1728	—	SARDA (Marguerite)	<i>épouse de</i>	CHOISY (Etienne), cordonnier	PRADAL (Marie) / PRADAL (Marianne), <i>sœurs</i> , filles de PRADAL (Nicolas), tailleur d'habits	insultes	diffamati on	excès	—	—	—	5	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures / verbal du chirurgien / voir procédure des accusées contre la plaignante (même jour)
FF772/2	052	moisi	<i>non commu</i>	101B163	20/10/1728	—	PIGANIOL (François)	travailleur aux	—	FAGET (Antoine), travailleur aux	excès	—	—	—	—	—	5	non communicable, papier rendu fragile par anciennes

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
			nicable					réparations du moulin du Bazacle		réparations du Bazacle /VIGUIER (Pierre), travailleur aux réparations du Bazacle / BOSC (Jean-Pierre), travailleur aux réparations du Bazacle								moisissures / plaignants et accusés sont associés pour lesdites réparations / voir aussi la procédure initiée par la mère du plaignant (même jour) contre le seul Faget
FF772/2	053	—	—	101B163	20/10/1728	—	CIZES (Jeanne)	veuve de	PIGANIOL (Guillaume)	FAGET (Antoine)	insultes	menaces	—	—	—	—	3	fait suite à la procédure initiée par son fils le même jour contre le même accusé / l'accusé semble se venger sur la mère du plaignant
FF772/2	054	—	A à H	101B163	24/10/1728	—	LISLE (Guillaumette)	épouse de	BOYER (Jacques), maçon	FARGUES (Jacques), soldat au régiment de Touraine	affronte ment	menaces	—	—	—	—	8	la plaignante agit pour l'huissier et des soldats du guet ayant été faire une saisie en son nom / parmi la procédure, se trouvent aussi les pièces de la procédure initiée par l'accusé (les pièces des 2 procédures ayant été numérotées ensemble)
—	—	—	A à H	—	26/10/1728	—	FARGUES (Jacques)	soldat au régiment de Touraine	—	RACIO, huissier / LAFLEUR / BOUDET, soldats du guet	excès	—	—	—	—	—	n/a	l'intégralité des pièces se trouve avec la procédure initiée par Guillaumette Lisle (le 24 dudit), les 2 procédures ayant été numérotées ensemble par le greffier / le plaignant présente une sorte de verbal de chirurgien
FF772/2	055	—	1 à 22	101B163	26/10/1728	1728/11/06 et 1728/12/17	procureur du roi (Le)	agissant pour Mr Maniban de Cazaubon	—	X (Daniel), garçon chez RIGAL menuisier / PACOURT, garçon chez RIGAL menuisier / POUMETTE (Mlle)	vol avec effraction	recel	—	—	fouet + bannisseme nt / fouet + bannisseme nt / mise hors de cour	jusqu'au sang + 5 ans / jusqu'au sang + 5 ans / -	32	avec relation d'expertise des effractions faites aux coffres fracturés / la première sentence est pour le seul Daniel ; l'arrêt du parlement du 15 novembre la réforme en ce que Daniel sera banni de la sénéchaussée (et non plus de la seule ville) et marqué de la lettre "V" / la seconde sentence rendue par contumace ne concerne que les deux autres accusés (fouet et bannissement pour Pacourt, et mise hors de cour pour la fille)
FF772/2	056	—	—	101B163	27/10/1728	—	MAIGNAL (François)	marchand	—	GALOPIN, commis à la porte Matabiau	insultes	menaces	—	—	—	—	3	querelle à la porte de la ville à propos du passage de marchandises / le plaignant se fait traiter de "gueux, maraud, petit drôle"
FF772/2	057	—	—	101B163	28/10/1728	—	GERBET (Françoise)	épouse de	HENAULT (Gaspard), imprimeur, libraire	CAUSSADE (Marie), épouse AUBIN (Dominique), tailleur d'habits / AUBIN (Antoine), clerc tonsuré, son fils	insultes	menaces	—	—	—	—	6	se fait traiter de "huguenote" / la plaignante faisant tant pour elle que pour son fils, Guillaume Hénault, étudiant en Droit / l'un des accusés, étant clerc, il demande le renvoi de la procédure devant la juridiction de l'Official
FF772/2	058	—	—	101B163	29/10/1728	—	LONGUEVERG NE (Marie)	porteuse de volaille	—	SEMONCLE (Mlle)	insultes	menaces	excès	—	—	—	4	verbal du chirurgien / la plaignante n'a qu'un bras, l'accusée veut lui couper l'autre
FF772/2	059	—	—	101B163	01/11/1728	—	procureur du roi (Le)	agissant à la mémoire de	—	SEIGNOURET-dit- LARDIT (Bertrand),	violences domestiq	meurtre	—	—	—	—	3	par ses coups répétés il aurait causé la mort de sa femme et

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>Marquette Deux épouse de Bertrand Seignouret, dit Lartit</i>		<i>mari de la défunte</i>	ues							de l'enfant qu'elle portait, en provoquant une fausse couche / les corps sont exhumés et autopsiés, mais la relation d'autopsie manque (ou n'a jamais été rendue)
FF772/2	060	moisi	<i>non commu nicable</i>	<i>101B163</i>	02/11/1728	—	CAMPARIOLLE (Bertrande)	fille de service	chez BANIERES, marchand	BANIERES, abbé, fils du maître de la plaignante	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	non communicable, papier rendu fragile par anciennes moisissures
FF772/2	061	—	—	<i>101B163</i>	08/11/1728	—	SERRES (Antoine)	praticien	—	X (Jean), boucher / LAVIGNE (Jean) / X (Pierre), chevrotier	excès	—	—	—	—	—	3	querelle au cabaret où des amis du plaignant "l'ont obligé d'aller avec eux boire une bouteille de vin"
FF772/2	062	—	—	<i>101B163</i>	11/11/1728	—	CARDAILHAC (Bernard)	cuisinier	—	SALABERT, maçon / BRUYERES (Jean), peigneur de laine	excès	—	—	—	—	—	4	verbal du chirurgien / le plaignant poursuivait un enfant qui venait de casser ses vitres / se fait mordre à la main par un des agresseurs
FF772/2	063	—	—	<i>101B163</i>	13/11/1728	—	VERGNES (Pierre)	chirurgien	—	DOMEZON (Jean) chirurgien	insultes	excès	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / reçoit 25# de provision pour se faire soigner / accusé et plaignant étaient associés
FF772/2	064	—	—	<i>101B163</i>	17/11/1728	—	ROUZEGAS (Jeanne-Marie)	<i>fille de</i> [+]	ROUZEGAS (Antoine)	LECOQ, cuisinier chez le comte de FUMEL	dénonce de grossess e	promess e de mariage	—	—	—	—	1	—
FF772/2	065	—	—	<i>101B163</i>	17/11/1728	22/12/1728	FABE (Magdeleine) / ARTUS (Baptiste)	<i>veuve de / ouvrier en soie, mère et fils</i>	ARTUS (Clémens)	CURVALLE (François), charpentier	excès réels	—	—	—	dommages et intérêts	75# / + dépens	12	verbal du chirurgien (pour le fils, seul a avoir été agressé - sa mère ne fait que se joindre à la plainte) / 30# de provision accordées pour se faire soigner / frappé avec une grosse barre
FF772/2	066	—	—	<i>101B163</i>	21/11/1728	—	BOUSSET (Jeanne)	fille de service	chez SEVE, hôte, au logis de La Bataille	CARLES, marchand	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	1	—
FF772/2	067	—	—	<i>101B163</i>	26/11/1728	—	MERLE (Géraud)	procureur au parlement	—	LAFORGUE (Joseph), lieutenant au régiment de Berry- Infanterie	assassina t à heure nocturne	excès avec arme	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / reçoit des coups de sabre en rentrant chez lui rue Croix-Baragnon
FF772/2	068	—	—	<i>101B163</i>	26/11/1728	—	CLUZET (Pierre)	travailleur de terre, de Saint-Martin du Touch	—	CAPET, travailleur	excès	—	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien / 30# de provision accordées pour se faire soigner / coups de sabots / accusé et plaignant travaillaient tous les deux (avec d'autres) au nettoyage des fossés dans le gardiage
FF772/2	069	—	—	<i>101B163</i>	27/11/1728	—	HUGON (Raymond)	garçon fournier	chez X (André), fournier	DARDENE (Bernard), boulangier	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF772/2	070	—	—	<i>101B163</i>	27/11/1728	—	DARDENE (Bernard)	boulangier	—	HUGON (Raymond), garçon chez X (André), fournier	excès	—	—	—	—	—	5	verbal du chirurgien / avec requête en provision pour ses soins (non répondue) / voir aussi procédure de l'accusé contre le plaignant (même jour)
FF772/2	071	—	A à H	<i>101B163</i>	29/11/1728	22/12/1728	GARRIGUES (Germaine)	vendeuse de vin au détail, <i>veuve de</i>	PREVOS (Antoine)	TARTARY (Jean) / + 7 à 8 autres <i>inconnus</i>	attentat	vol	menaces	voies de fait	dommages et intérêts	30# / + dépens	7	se passe dans le cabaret de la plaignante / la sentence ne concernant que le seul Tartary,

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF772/2	072	—	—	101B163	23/12/1728	27/01/1729	procureur du roi (Le)	agissant pour l'ordre public	—	DURAND (Pierre), ancien domestique / POULET-dit- BELLECOURT (Antoine)	vol	vagabon dage	—	—	injonction de quitter la ville	le jour- même	10	la procédure sera continuée contre les autres inconnus qui se trouvent fuitifs Poulet, ancien soldat du régiment de Normandie, se dit "domestique du premier qui le voudra à son service"